



ANIME FOCAL LUXEMBOURG 2ème EDITION 2023

Règlement du Concours de Cosplay

Présentation

Le « Concours de Cosplay d'Anime Focal Luxembourg 2ème édition » est un **concours de Cosplay Solo** ouvert à tous. Ce présent règlement présente les règles à respecter pour pouvoir s'inscrire et concourir. Tout candidat est tenu de respecter le présent règlement dans son intégralité sous peine de disqualification.

Ce concours est un concours cosplay dit "solo", c'est à dire que chaque participant participe individuellement. Les groupes ne sont pas acceptés.

Ce concours est un concours avec « cash prize ». Les 3 gagnants recevront respectivement :
- **1er prix - 3000 euros**
- **2ème prix - 1500 euros**
- **3ème prix - 1000 euros**

Ce concours est décomposé en deux phases, les pré-sélection par photo et le concours en lui-même le jour J avec prestation sur scène.

Phase 1 - Pré-sélection photo - du 1er Décembre 2022 au 30 Avril 2023
Phase 2 - Prestation sur scène - le 10 Juin 2023

Chaque participant ne peut présenter qu'un seul et même cosplay, qui doit être le même sur la pré-sélection photo et sur la prestation sur scène.

Composition du jury:

- YAYA HAN
- PIXEL COSPLAY
- KIARA BERRY

La phase de prestation sur scène aura lieu le Samedi 10 Juin 2023 de 15h00 à 17h00, sur la scène principale de Anime Focal Luxembourg 2ème édition, au parc des Expositions Luxexpo The Box - 10 Circuit de La Foire Internationale, 1347 Luxembourg.

Tous les types de cosplays sont autorisés, qu'ils soient fait-mains ou non, en partie ou en totalité.

Inscription

Date d'inscription : du 1er Décembre 2022 au 30 Avril 2023 minuit au soir.

Chaque candidat participe individuellement au concours de Cosplay.

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire en ligne, en y indiquant votre nom, prénom, âge, sexe, ville, pays, pseudo de cosplayer, adresse e-mail, ainsi qu'une photo de vous vêtu du cosplay que vous présenterez.

Le formulaire est disponible sur la page du site internet Anime Focal : <https://www.animefocal.com/cosplay>

L'inscription se fait uniquement sur le formulaire, et elle est ouverte du 1er Décembre 2022 jusqu'au 30 Avril 2023 au soir minuit et aucune dérogation à ces dates ne sera autorisée. Veuillez à ne pas faire d'erreur de saisie lors du remplissage du formulaire.

La pré-sélection sera faites à partir de la photo que le candidat transmettra via le formulaire (voir plus bas, rubrique pré-sélection photo).

A propos de l'inscription des mineurs: Les mineurs doivent avoir l'autorisation d'un parent ou d'un responsable légal. Le responsable en question devra également être présent le jour du concours de Cosplay pour accompagner le candidat mineur et être à ses côtés pour son accès aux loges. Il n'y aucune restriction d'âge à la condition que le participant soit autorisé et accompagné par un parent ou responsable légal. L'autorisation parentale ou du responsable légal est à transmettre avant le 30 Avril 2023, date limite des inscriptions. Cette autorisation, disponible sur la même page que le formulaire, doit être imprimée, remplie et signée par le responsable, scannée et transmise par mail à cosplay@animefocal.com

Phase 1 - Pré-sélection photo du 1er décembre 2022 au 30 Avril 2023 au soir minuit.

Sur le formulaire d'inscription, chaque candidat doit transmettre une seule et unique photo.

Cette photo doit présenter le cosplayer candidat habillé de son cosplay. Ce cosplay doit être celui que le candidat présentera sur scène lors de sa prestation. Le candidat doit être présent seul sur cette photo, et aucune autre personne ne doit être présente sur cette photo. La composition, le cadrage et l'utilisation d'effets spéciaux sur la photo est libre.

Important : la photo transmise pour la pré-sélection doit IMPÉRATIVEMENT correspondre au responsable légal que vous présenterez sur scène le jour J, et ne doit pas être un autre cosplay. Un seul cosplay est autorisé en tout et pour tout. La photo doit vous présenter vêtu de ce cosplay. Si votre candidature est retenue, vous devrez présenter le même cosplay le jour de votre prestation sur scène. Seul le rajout de quelques accessoires et modifications mineures seront acceptés.

Les thématiques de cosplay autorisées sont : anime, manga, jeux video, films, séries, comics, dessin animé, personnages fictifs populaires et création originale.

La pré-sélection photo déterminera les **20 candidats** qui seront autorisés à concourir sur scène. Ces candidats recevront également la confirmation par mail et la marche à suivre pour le reste du concours.

Les **20 candidats** seront sélectionnés par le Jury. Cette sélection sera décidé par le jury en se basant uniquement sur la photo présentée, autant sur la qualité du cosplay que sur la qualité esthétique de la photo en elle même. Cette sélection dépend uniquement du choix du jury, qui se réserve le choix exclusif des candidats. Cette sélection sera basée uniquement sur l'esthétique du Cosplay et de la photo. Seul l'esthétique de la photo et du cosplay seront prises en compte, sans autre critère discriminatoire, basé sur le choix et l'accord commun des 3 jurys. Aucun candidat ne sera avantagé d'une quelconque manière de part la date de son inscription ou encore sa notoriété.

Le candidat a la possibilité de demander la modification de la photo et la modification du personnage de cosplay jusqu'à la date du 30 avril 2023 au soir minuit, en envoyant sa nouvelle photo à cette adresse: cosplay@animefocal.com (merci d'utiliser uniquement le mail inscrit sur le formulaire d'inscription pour transmettre votre demande).

Conseils aux candidats pour la pré-sélection photo : Choisissez bien votre photo et votre cosplay ! Il n'y a pas de limite du nombre de inscrits à la pré-sélection. Vous avez jusqu'au 30 Avril 2023 pour nous soumettre votre candidature, donc nous vous conseillons de prendre votre temps pour choisir et étoffer votre cosplay et votre photo !!

Résultat des pré-sélections.

Date d'annonce des résultats de la Pre-sélection: le 10 Mai 2023

Les 20 candidats sélectionnés par le jury seront annoncés le 10 Mai 2023 sur le site internet. Ces candidats recevront également la confirmation par mail et la marche à suivre pour le reste du concours.

Seul les 20 candidats retenus lors de la pré-sélection seront autorisés à participer à la phase 2 du concours.

Phase 2 - prestation sur scène

Date et horaires: **le 10 Juin 2023 à 15h00** (les 20 candidats devront se présenter en avance selon un horaire qui leur sera communiqué).

Lieu: le concours de Cosplay sur scène aura lieu sur **la scène principale d'Anime Focal Luxembourg 2ème édition, à Luxexpo The Box.**

Le candidat pourra être accompagné de deux « helpesurs » (= accompagnateur pour aider le cosplayer) maximum, qui seront autorisés à accéder aux vestiaires des candidats et pourront participer à l'installation et la désinstallation de la scène et des accessoires si besoin.

Constitution de la prestation sur scène:

* **Installation du décor et des accessoires** - Temps maximum : 1 minute
* **Prestation** - Temps maximum : 2 minutes
* **Questions-réponses avec le jury** - Temps maximum : 2 minutes 30
* **Désinstallation de la scène et accessoires** - Temps maximum : 1 minute

Ces temps indiqués sont un temps maximum et le candidat pourra effectué un temps plus court de prestation à sa guise.

Installation et désinstallation du décor

Dans le cadre de sa prestation, le cosplayer pourra apporter des accessoires et éléments de décor à condition que ceux-ci ne soit pas excessivement encombrant pour animer sa prestation. Cette installation n'est pas obligatoire et le candidat peut également faire un passage sur scène sans accessoires.

Tout défaut et difficulté dans l'installation de son décor et sa désinstallation pourra entraîner des points de pénalité de la part du jury. Les temps d'installation et de désinstallation doivent être considérés par le candidat et son installation doit être adapté au temps proposé.

Le candidat pourra être aidé par deux helpesurs maximum dans le cadre de l'installation et la désinstallation de son décor.

L'ensemble du matériel et accessoires doit être apporté par le candidat. L'organisation pourra mettre à disposition quelques éléments tel que des chaises.

Prestation

Le candidat devra se produire sur scène. Ce passage sur scène est libre et pourra être organisé comme le candidat le souhaite.

Pour cela, le candidat est libre de préparer un show libre, avec comme fond la musique ou bien la vidéo avec fond sonore de son choix. Un écran géant en fond sera à disposition des candidats afin qu'il puisse y diffuser un fond vidéo. Il peut également se présenter sans vidéo mais uniquement avec une musique en fond. Le candidat peut également faire un passage sans aucun show, avec une simple marche sur musique de fond. Si le candidat n'a pas de bande sonore à proposer, un fond sonore par défaut lui sera attribué.

Questions-réponses avec le jury

Suite à la prestation sur scène, s'en suivra une phase de questions réponses avec le jury, où le candidat sera invité à présenter son cosplay, sa conception (cosplay acheté/fait main...), et son parcours en tant que cosplayer. Il devra aussi répondre aux questions que pourront lui poser le jury.

Note et résultat

Les 3 jurys attribuerons chacun une note sur 10, et la note finale sera la moyenne de ces 3 notes. Cette note sera basé sur l'ensemble de la prestation, sur le cosplay, sur la prestation scénique, ainsi que sur la phase de questions-réponses. En cas d'ex aequo, le jury délibérera et tranchera. Les résultats seront annoncés juste après le concours, directement sur la scène principale, après un temps de délibération dans le cas de candidats ex-aequo. Les trois gagnants seront priés de rejoindre la scène quand ils seront appelés au micro.

Format et spécificité du fichier vidéo/audio.

Le candidat est libre de proposer ou non un fichier sonore ou un fichier vidéo/sonore pour sa prestation.

Un seul et unique fichier est autorisé:

- **SOIT un fichier vidéo avec sa bande sonore**
- **SOIT un fichier audio (prestation sans vidéo)**

Temps maximum du fichier: 2 minutes.

Le temps de ce fichier ne doit pas dépasser les **2 minutes** de prestation autorisée.

Le candidat peut aussi candidater sans fichier, une musique par défaut lui sera attribué durant son passage.

Le format du fichier est libre, mais nous vous préconisons néanmoins les formats suivants:

Format vidéo: format MP4 de 1280x720 pixels (ce format correspondant au ratio de l'écran de la scène).

Format audio: format MP3 128 Kbit/s ou 320 Kbit/s.

La prestation commencera avec le début du fichier vidéo/audio jusqu'à sa fin. Le fichier ne devra pas comporté de blanc sonore trop long qui pourrait induire à la confusion sur le moment de fin de la prestation.

Les 20 candidats retenus ont jusqu'au 15 mai 2023 pour transmettre et modifier leur fichier définitif (toute demande de modification doit être faite par mail: cosplay@animefocal.com)

Le contenu audio et vidéo doit respecter les moeurs. Le contenu vidéo et audio ne doit pas comporter de contenu obscène, insultant, discriminatoire, pornographique, d'opinion politique ou religieuses, d'incitation à la haine ou à la violence, de "screeamer", ou encore de scène violente ou sanglante pouvant choquer les plus jeunes. Tout contenu de ce type est formellement interdit et sera refusé.

Information relative aux droits d'auteur: le fond sonore et les images utilisées pour la prestation sur scène doivent répondre aux exigences et aux lois sur les droits d'auteur. La bande son et la vidéo proposés par le candidat devront être validés en amont lors de la phase d'inscription. Nous préconisons l'utilisation de fanart plutôt que d'illustrations originales, et de "cover" plutôt que de bande son originale.

Conseils aux candidats : pour savoir si la bande son et vidéo sont valides, n'hésitez pas à nous envoyer vos fichiers au plus tôt. Vous pouvez nous transmettre votre fichier bien avant l'annonce des candidats retenus du 10 Mai 2023. Vous pouvez nous transmettre votre fichier directement via le formulaire lors de votre inscription, ou bien par mail (cosplay@animefocal.com) pour que nous puissions vous donner la validité ou non des fichiers en question, notamment en terme de droits d'auteurs. Ceci afin que vous puissiez avoir le temps nécessaire pour vous adapter et préparer votre prestation au mieux.

Organisation du concours de Cosplay

Chacun des 20 candidat(e)s retenu(e)s recevra 2 billets d'entrée invitation par mail pour une entrée gratuite à la convention pour le Samedi 10 Juin, pour lui/elle et pour un(e) accompagnateur(trice).

Des vestiaires spécialement dédiés aux 20 candidats seront à leur disposition, dès ouverture de la convention, afin qu'il puisse vêtir leur cosplay. Le candidat peut également se présenter déjà cosplayé à la convention.

Chaque candidat pourra être accompagné de deux helpesurs maximum. Le deuxième helpesur devra acheté son billet d'entrée. Pour les mineurs, le responsable légal pourra être distinct des helpesurs.

Les helpesurs seront autorisés à accéder aux vestiaires avec le candidat, et à participer à l'installation et la désinstallation de sa scène lors de la prestation sur scène.

L'ordre de passage avec l'horaire où le candidat devra se présenter sera communiqué par mail en amont au candidat.

Dans le cas où le participant n'est pas apte à se présenter au concours le jour même, selon les horaires qui lui auront été communiqués, celui-ci sera disqualifié sans conditions.

Interdictions et réglementations

Lors de l'ensemble de la prestation sur scène, sont interdits:

- toute arme blanche, et tout objet tranchant
- tout objet lançant des projectiles (cartouches, pistolet à billes, ...)
- toute réplique d'arme à feu
- les objets inflammables ou produisant de la fumée, tel que les pétards ou fumigènes sont interdits. Tout feu et fumée sont interdits.
- les objets salissants (farine, confettis, paillottes...), nourriture, liquide...
- tout propos ou geste à caractère insultant, tout comportement à caractère discriminatoire, sexiste, homophobe est interdit

Une description détaillée de la prestation pourra être demandée aux candidats avant l'événement, ceci afin de vérifier la conformité avec le présent règlement, et de s'assurer que la prestation est en conformité avec les mesures de sécurité de l'événement.

Responsabilité

Anime Focal décline toute responsabilité en cas de vol et de dégradation du matériel apporté par le candidat et de son costume. Les candidats sont pleinement responsable de toutes leur affaires.

Tout accident ou autre problème d'ordre légal défini par la législation luxembourgeoise engage la responsabilité civile du candidat, et/ou du responsable pour les mineurs.

Droit et utilisation d'image et d'informations

En envoyant votre photo dans le cadre de l'inscription de ce concours, vous autorisez la société Anime Focal à les diffuser et les publier sur le site internet animefocal.com dans le cadre de votre présentation à ce concours de Cosplay et dans le cadre de l'annonce des vainqueurs, ainsi que sur les écrans de l'événement le jour J.

De plus, en acceptant ce présent règlement, les participants acceptent que leur prestation sur scène soit filmée, enregistrée, diffusée et publiée dans le cadre de la convention Anime Focal Luxembourg, sur le site internet Anime Focal et sur les réseaux sociaux.

En remplissant le formulaire d'inscription, vous autorisez à ce que vos informations saisies dans le formulaire soit collectés et stockés dans le cadre nécessaire du présent concours.

Chaque candidat a le droit de restriction sur son image et ses informations, et peut demander à tout moment que son inscription soit annulée et ses informations supprimées.

Règlement et interprétation

Anime Focal se réserve le droit de modifier le présent règlement et chaque candidat sera notifié par mail de toute modification.

Anime Focal se réserve le droit de trancher à propos de toute interprétation du présent règlement ou de spécificités exceptionnelles non indiquées, en regard et en accord avec la législation luxembourgeoise et de la réglementation de l'événement et de Luxexpo The Box.

Pour tout renseignements complémentaires: cosplay@animefocal.com

Luxexpo S.A.
10, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg

Anime Focal SARL-EURL
Entreprise française immatriculée sous le numéro SIREN 907745301
<https://www.animefocal.com>
contact@animefocal.com